

Des sols chouchoutés pour le giron

PRÉPARATIFS Les Jeunesses de Combremont-le-Petit et de Combremont-le-Grand, réunies pour organiser le Giron de la Broye 2025, s'activent sur la place de fête qui sera prête au mois de juillet. Un sacré défi en ce qui concerne la gestion des terrains afin de les préserver.

COMBREMONT/PETIT

Depuis quelques mois déjà, un magnifique château et une longue muraille sont à admirer depuis la route cantonale, sur les hauteurs de Combremont-le-Petit. Pourtant, il ne s'agit pas d'un nouveau site historique broyard découvert récemment. Les Jeunesses de Combremont-le-Petit et de Combremont-le-Grand, regroupées sous le nom de Combremont-le-Moyen pour l'organisation du Giron de la Broye 2025, s'activent sur le terrain pour monter les infrastructures nécessaires à la fête. Un travail qui va au-delà de la construction des bâtiments grandioses déjà visibles. Avant de s'atteler à la tâche, les membres du comité ont dû négocier avec la Fédération vaudoise des jeunesses cam-pagnardes (FVJC), le canton et les agriculteurs qui prêtent leurs terres. L'objectif est de préserver au maximum les sols avant, pendant et après la manifestation qui se déroulera du 16 au 20 juillet.

Cahier des charges à respecter

Pour les jeunesses organisatrices, la question de la gestion des sols commence lors de la remise du dossier de candidature à la FVJC. Elles doivent trouver un terrain suffisamment plat qui répond au cahier des charges. Pour Combremont-le-Moyen, la place de fête



Le président du giron Guillaume Bigler et la secrétaire Fiona Correvon sont actuellement tous les jours sur la place de fête pour participer aux travaux. Le rocher dans lequel l'épée Excalibur sera plantée est déjà installé dans le décor médiéval.

PHOTO MARTINE MACHY

légèrement pentue ne permet pas d'organiser certaines activités sportives. Celles-ci auront lieu à Granges-près-Marnand, qui possède les infrastructures nécessaires.

Le degré de la pente n'est que la partie émergée de l'iceberg. La société Combremont-le-Moyen a négocié avec huit agriculteurs pour qu'ils prêtent leurs terres sur deux saisons, le temps de préparation d'un giron. En prenant en compte la rotation des cultures et les aménagements prévus, elle a réussi à conclure des accords.

«C'est compliqué, car l'emplacement idéal doit être en herbe. Un paysan qui exploite une parcelle n'a pas forcément besoin d'herbe. Il faut alors négocier des échanges de parcelles entre agriculteurs. Si aucun accord n'est trouvé, la société de jeunesse dédommagera le paysan qui ne pourra pas cultiver son champ et récolter», explique Guillaume Bigler, président de Combremont-le-Moyen. Les dédommagements aux agriculteurs alourdissent vite la facture d'un giron. «Pour Combremont-le-Moyen, il faudra comp-

ter 10 000 fr. de dédommagement», estime-t-il.

Les terrains du giron sont soumis à de nombreux contrôles réalisés par un pédologue. Ce dernier est mandaté par la Direction générale de l'environnement (DGE). Il reviendra vérifier les sols une dernière fois, quand le démontage de la place de fête sera achevé et que les parcelles seront remises en bon état aux exploitants.

Travaux à faire

Avant de s'attaquer aux diverses constructions, la société de jeu-

nesse a préparé le terrain en aménageant des chemins d'accès jusqu'aux bâtiments. «Le canton oblige à mettre des copeaux sur les chemins, si possible avec du géotextile. Cela évite le tassement des sols, surtout lors du passage de véhicules lourds», révèle le président. En ce qui concerne le sol de la cantine, des panneaux pour charges lourdes, prêtés par un sponsor de la manifestation, seront installés sur 120 mètres de long. Ainsi, les semi-remorques frigorifiques pourront circuler sans abîmer le terrain.

Une tranchée avec les conduites pour l'eau potable, les eaux usées et l'électricité a été creusée, mais il a fallu séparer les terres cultivables des terres profondes regorgeant de caillasse. La capacité de la station de pompage de Combremont-le-Petit a dû aussi être vérifiée auprès de la commune.

Deux scénarios de parking ont été soumis à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Sur 11 hectares de parking pour 5000 voitures, des terrains ne seront pas occupés afin de permettre des tournus en cas de petites pluies. Si les terrains sont détrem-pés à cause de grosses pluies, un système de parage sur route avec des navettes a été programmé.

Sur un sol préservé, la fête sur le thème du Moyen Age promet d'être belle.

■ MARTINE MACHY

Et les copeaux?

Durant la manifestation, des écopoints faciliteront le tri des déchets. «Les giron font attention au tri. Pour notre génération, c'est déjà normal de trier», constate le président Guillaume Bigler.

Après les festivités, les copeaux seront triés à la main pour enlever les mégots de cigarettes, le verre et le plastique rebelles. Des heures de travail pour les membres de la société qui ont pris un congé estival de trois semaines pour le giron.

Les copeaux sont produits en partie avec du bois local. Pour le reste, la jeunesse du giron précédent fait cadeau de ses copeaux à la prochaine jeunesse organisatrice. Combremont-le-Moyen a hérité de ceux qui ont servi aux Rencontres FVJC de Mézières, en 2024. A la fin de la manifestation, la société espère pouvoir les remettre à la Jeunesse de Granges-Marnand, organisatrice du Giron de la Broye 2026. «Les copeaux ont une durée de vie de deux ans. Après, ils sont trop tassés», observe le président. Le bois servant à la construction des bâtiments sera, quant à lui, revendu aux jeunesses intéressées. MM

Combremont/Grand

Chiner au vide-grenier communal

Dimanche 25 mai, de 10 h à 16 h, la commission culturelle de Valbroye organise un vide-grenier à la grande salle. Buvette et petite restauration sur place. Pour exposer et réserver une table à 10 fr., s'inscrire par mail à ccv@valbroye.ch ou au 079 557 19 48. Infos sur valbroye.ch

Lucens

Exposition dans un atelier de mécanique

Jeudi 29 mai, de 10 h à 20 h, vendredi 30 et samedi 31, de 10 h à 17 h, ainsi que dimanche 1^{er} juin, de 11 h à 14 h, cinq artistes lucennois exposeront leurs œuvres dans l'Atelier mécanique Jeanmonod, à la route de Moudon 45. Audrey Comte présentera des bijoux et des créations en fil de fer, des céramiques de Gaëlle Repond seront à voir, tandis que Michel-Ange Julita, Philippe Bergeon et Phil Suarez suspendront leurs photographies.

Moudon

Nouvelle édition de la Brocante du Bourg

Samedi 24 mai, de 9 h à 18 h, et dimanche 25 mai, de 9 h à 17 h, la Brocante du Bourg (Ville-Haute) sera de retour pour une 27^e édition. Une after brocante avec bar et restauration animera la nuit du samedi, de 18 h à 23 h. Navette gratuite depuis la gare. Infos: 079 653 19 63 ou brocantedubourg.ch. Du samedi dès 7 h au dimanche à 18 h, la rue du Bourg et la rue du Château seront par conséquent interdites au stationnement et à la circulation.

Un grand «oui» pour la fusion

VOTATION Les habitants de tous les villages fusionnés de Lucens et ceux de Curtilles ont soutenu sans ambiguïté le projet d'union des municipalités. Cette décision sera effective dès le 1^{er} janvier 2027. Un futur changement fêté dignement.

CURTILLES

Avec un score de 75% - 106 oui, 31 non - les habitants de la commune de Curtilles ont largement plébiscité leur alliance avec celle de Lucens. Du côté de Lucens, les habitants ont montré qu'ils étaient prêts à accueillir à bras ouverts les Curteillards à 85%, 727 oui, 87 non. En regard de l'importance de ce vote historique, les Municipalités avaient organisé un banquet au restaurant du Café Fédéral à Curtilles auquel ont participé plus de 100 personnes soucieuses d'être parmi les premières à découvrir les résultats.

Avant que le suspense ne prenne fin, l'ambiance était fébrile sous les grands parasols du Café Fédéral de Curtilles, lieu de la rencontre. Le public n'était pas à l'abri d'un coup de théâtre, comme le rejet de la fusion. Puis avec un peu de retard sur le programme, dans un silence tendu, Bertrand Zufferey, président du Conseil de Curtilles, et Mathieu Héritier, vice-président pour la commune de Lucens, mettaient fin à l'attente.

«Si la fusion n'avait pas été acceptée aujourd'hui, cela n'aurait été que partie remise. Je suis sou-



Réunis et unis, de g. à dr. Willy Chuard, syndic de Curtilles, Patrick Gavillet, syndic de Lucens, Laurent Curchod, «Monsieur Fusion» à l'Etat de Vaud, le président du Conseil de Curtilles Bertrand Zufferey et le vice-président du Conseil de Lucens Mathieu Héritier.

PHOTOS LUD

lagé du résultat net», analysait Willy Chuard, syndic de Curtilles. Et finalement si certains vivaient l'événement avec un petit pincement au cœur, cette acceptation sonnait comme une évidence après le long processus engagé par les deux Municipalités, avec trois groupes de travail, une vingtaine de personnes impliquées, et l'accompagnement éclairé de Laurent Curchod, le «Monsieur Fusion de communes» de l'Etat de Vaud.

«Deux villages, deux identités, deux histoires; aujourd'hui nous avons écrit un nouveau chapitre. Dans cette communauté élargie, nos villages sont complémentaires. Chacun conservera son identité», ont souligné lors de la

lecture du discours écrit à quatre mains par Patrick Gavillet, syndic de Lucens, et Willy Chuard. «Le projet était arrivé à maturité», notait Doris Agazzi, secrétaire communale de Curtilles qui a accompagné la mise sur pied du projet.

Reste encore une étape à franchir, l'acceptation formelle du Grand Conseil. Un acte vu comme une formalité. D'ailleurs, Christelle Luisier Brodard, présidente du Gouvernement vaudois et Anne Marion Freiss, préfète du district de la Broye-Vully, devaient faire une apparition pour partager ce grand moment de fête villageoise.

■ LUDMILA GLISOVIC

Rendez-vous avec la Terre

MOUDON

Samedi 24 mai, de 14 h à 16 h, se déroulera la 3^e édition du Jour de la Terre, dans le jardin pédagogique de l'école primaire de l'Ochette. En collaboration avec l'association Ecotopia basée à Faoug, l'Association intercommunale scolaire de Moudon, Lucens et environs (AISMLE) organise un après-midi de découverte sur le thème de la biodiversité.

Planter une haie fruitière

Les enfants, les parents, les jardiniers en herbe et les personnes intéressées sont invités à se rendre au chemin de Montillier pour planter une haie fruitière. A l'aide de toutes les mains bénévoles qui farfouilleront la terre, un cerisier, un figuier, de la sauge, de la lavande, de la vigne, des petits fruits et encore plein d'autres végétaux seront plantés dans le jardin pédagogique.

Cette action citoyenne a été lancée par la conseillère verte Laetitia Seitenfus. Le 24 mai, elle sera accompagnée de Christel Barraud, enseignante et référente durable à l'Etablissement primaire de Moudon, Lucens et environs, ainsi que de Théodore Lavanchy, fondateur d'Ecotopia. Le projet d'une haie fruitière peut se réaliser grâce aux subventions de la commune de Moudon et de la Direction générale de l'environnement (DGE). La participation des citoyens est gratuite. Moment convivial à l'issue de l'événement. MM



Les résultats du vote ont été annoncés par Bertrand Zufferey, président, pour la commune de Curtilles et par Mathieu Héritier, vice-président, pour la commune de Lucens.